

Un magazine chic et bien renseigné qui guide les couples de A à Z

"Se marier en Vendée", LA bible des futurs mariés

Le nouveau magazine "Se marier en Vendée" va sans nul doute devenir le livre de chevet des futurs mariés qui ont décidé de convoler dans le département. Lancé en fin d'année 2014, ce support dont l'édition se fera annuellement s'adresse à tous ceux qui recherchent des prestations haut de gamme, quel que soit le profil du mariage choisi.

"Se marier en Vendée" doit sa conception à... une conversation entre amis. "Plusieurs couples qui préparent leur mariage en Vendée se sont plaints qu'il n'existe pas de guide sur le sujet dans le département", raconte Katel Le Jeune. Avec ma sœur, Anne, l'idée nous est immédiatement venue de nous pencher sur le sujet". A l'origine, Anne et Katel Le Jeune sont à la tête d'une société sablaise spécialisée en événementiel, "Du piment". Le lien était donc plutôt facile à faire et, très vite, les deux jeunes femmes se sont lancées dans la création d'un magazine à périodicité annuelle simplement baptisé "Se marier en Vendée" et sorti dans les kiosques en octobre dernier.

A la recherche du professionnel adapté

"Nous avons privilégié la cible du haut de gamme, souligne Katel Le Jeune. Nous avons en Vendée un vivier de professionnels de qualité et des lieux magnifiques pouvant servir de cadre aux mariages : la côte, le bocage et ses châteaux, etc.". "Se marier en Vendée" est un guide au format magazine qui mêle publi-reportages et rédactionnel. Ce 192 pages est une mine de bons plans. "Nous avons déniché de petits créateurs qui sont de véritables perles. Nous sommes heureuses de pouvoir les faire connaître à tous ceux qui projettent de se marier". L'idée est également de montrer aux futurs mariés



riage en lui-même en passant par la décoration, les conseils beauté, les lieux de réception, les tendances, des témoignages de jeunes mariés, l'actualité du mariage en Vendée, etc. "Organiser un mariage, c'est une vaste entreprise, constate Katel. Le côté pratique de notre magazine, c'est qu'il aborde toutes les facettes de l'événement". L'enterrement de vie de jeune fille et de garçon, le plan de table qui relève souvent du casse-tête, le choix du photographe avec reportages photos à l'appui, le contrat de mariage... "Un tas de détails qui font que l'organisation du mariage prend de plus en plus de temps. D'ailleurs, nous observons clairement que les futurs mariés prennent le temps de s'approprier leur mariage. Ils ne font pas du tout ça à la va-vite. C'est peut-être pour cette raison que les mariages interviennent plus tard, lorsque le couple est bien installé et qu'il a eu le temps d'économiser pour l'événement".

Un guide multi-profs

Ce guide-magazine s'adresse à tous les profils de futurs ma-

ris : ceux qui ont prévu une grande réception mais aussi ceux qui préfèrent une fête en comité restreint ; les couples de 20 à 80 ans ; les amoureux de la campagne ou les inconditionnels du bord de mer.

Et pour coller toujours plus à l'actualité et proposer sans cesse des nouveautés, ce magazine dispose de son site internet (www.semariervendee.fr). Vous pourrez y retrouver de très nombreuses bonnes adresses, créer votre espace mariés, commander des objets personnalisés, télécharger le magazine. "Nous allons également lancer prochainement un forum qui

permettra aux gens de discuter et d'échanger leurs trucs et astuces". En attendant la sortie du prochain numéro programmée en septembre 2015.

Marion Travers

• Magazine "Se marier en Vendée", 192 pages. 5 euros. Disponible dans les kiosques de Vendée mais aussi de Loire-Atlantique, du Maine-et-Loire, des Deux-Sèvres et de la Charente-Maritime. "Se marier en Vendée", c'est aussi un site internet : www.semariervendee.fr, une page Facebook et bientôt une newsletter.

Quelles sont les tendances du mariage ?

La Vendée a la cote auprès des futurs mariés. Beaucoup d'entre eux viennent d'autres départements pour y célébrer leur union. Ces derniers mois, les thèmes rétro, vintage, fleuri, romantique ou au contraire design, urbain, sont en vogue. Quant aux couleurs choisies, pas de faute de goût à l'horizon : elles sont toutes tendance ! L'essentiel reste que le thème et l'ambiance de la réception doivent bien évidemment ressembler aux tourtereaux.



Katel Le Jeune a déniché pour les futurs mariés un tas de bons plans réunis dans le magazine "Se marier en Vendée".

Toute l'équipe de Saint-Lou coiffures-collection, vous souhaite une excellente année 2015.

Pour célébrer le nouvel an, il sera offert sur présentation de ce coupon, au salon Saint-Lou coiffures, Intermarché La Boussole au Château-d'Olonne, une remise* de 5€ sur le montant d'une prestation de votre choix. Tél. 02 51 32 65 73.
Tous nos meilleurs vœux !

*Hors promotion. Jusqu'au 28 février 2015.

Saint-Lou COIFFURE

Centre Commercial La Boussole
CHÂTEAU-D'OLONNE
02 51 32 65 73

DOMI'MOMES SERVICES



- Services de qualité
- Horaires atypiques
- Personnels qualifiés et professionnels

CESU préfinancé
www.domi-momes-services.fr

CONTACTEZ
SOPHIE (06 50 09 60 76) OU PATRICIA (06 25 06 20 63)

Bureau : 14, rue des Frères Lumière / 85340 Olonne/Mer (02 51 90 97 20)

→ Les p'tites nouvelles

VOEUX DE LA PAROISSE : UN VRAI SUCCÈS

Comme à l'accoutumée, les voeux de la paroisse Sainte-Marie-des-Olonnes ont rencontré un vif succès puisque des centaines de personnes se sont retrouvées à l'espace Audubon. Elles ont été accueillies par le curé Laurent Sauchot, James Lowe pour l'église protestante et le père baptiste Gérard Risy. Les récentes prises d'otages ont une nouvelle fois occupé le devant de la scène. Chacun regrettant le triste dénouement en évoquant les inquiétudes que suscitent de tels agissements pour l'avenir et jeunes générations. Néanmoins, la solidarité et la convivialité ont toutefois rapidement repris le dessus, permettant à chacun de partager un bon moment.



Nouveau procès Xynthia avant fin 2015 LES CONDAMNÉS ET LE PROCUREUR FONT APPEL

C'est désormais officiel, René Marratier, Françoise Babin, Philippe Babin et la SARL Technique d'aujourd'hui font appel du jugement rendu le 12 décembre dans le cadre du procès de la tempête Xynthia. Pour rappel, René Marratier a écopé de 4 ans de prison ferme, Françoise Babin de 2 ans de prison ferme et 75 000 euros d'amende, son fils Philippe de 18 mois de prison ferme et la société Technique d'aujourd'hui de 30 000 euros d'amende. Tous interjettent appel à la fois sur le plan pénal et civil. Ce qui n'est pas une surprise.

En revanche, on peut s'étonner de l'appel du procureur de la République dans la mesure où les peines prononcées ont été plus lourdes que ses réquisitions. "Ma décision d'appel sur l'action pénale est d'ordre technique qui va donner entière liberté d'appréciation à la cour". Clairement, lors du procès en appel à Poitiers qui aura lieu d'ici la fin de l'année, la cour aura donc la possibilité d'aller au-delà des peines prononcées en première instance.

A noter que les assurances, les 144 parties civiles dont l'Avif et la Fenvac font elles aussi appel du jugement quant aux dommages et intérêts qui leur ont été alloués.

Sommaire

G. Faugeron et F. Pineau, candidats aux Sables	P 7
Rencontre avec C. Prouteau, créateur du GIGN	P 10
État-civil	P 22
Régions	P 23
Sports	P 34
Annonces Légales	P 43
Petites annonces	P 47
Loisirs	P 55
Cinéma	P 59

Micro-crèches
De 18 mois à 4 ans
une garde de 5 h à 23h
7jours/7